

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 18 FEVRIER 2026**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2026**

**Annexes : Projet BP 2026**

**Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026**

**N° : 011/2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix heures et trente minutes, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du cinq février 2026, s'est réuni dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles, sous la Présidence de Monsieur Michel GROS, Président.

Il examine le point n°3 de l'ordre du jour, visé en objet.

Nombre de membres du Comité Syndical	: 22 représentants 22 voix
Nombre de membres en exercice	: 22 représentants 22 voix
Nombre de membres ayant pris part à la délibération	: 14 représentants 14 voix

**DELEGUES DES EPCI :**

**PRESENTS AYANT PRIS PART AU VOTE:**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

E. AUDIBERT – R. DEBRAY – G. FABRE – G. FERRANTE – M. GROS – S. LOUDES – N. RULLAN – P. TONARELLI

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

B. DE BOISGELIN – C. GHINAMO – L. MEAUME – H. PHILIBERT – Y. SOUQUE  
C. VENTURINO GABELLE

**TITULAIRES ABSENTS/EXCUSES :**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

O. BARTHELEMY – D. BREMOND – G. BRINGANT – D. CLERCX – A. DECANIS  
J-C. FELIX – J. GIULIANO – O. HOFFMANN - C. LASSOUTANIE – J. PAUL – F. PERO – A. RAVANELLO – J-P VERAN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

N. BREMOND – E. HUGOU – D. VAUZELLE

Lors de sa séance du 26 janvier 2026, le Comité syndical a débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2026. A partir de ces orientations et des besoins recensés, et sur proposition du bureau, un projet de budget primitif pour l'exercice 2026 est soumis au vote du comité syndical. La note de présentation synthétique ci-jointe, expose de manière plus détaillée les grandes orientations de ce budget.

Le budget primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Chapitre	Prévision	Libellé	Chapitre	Prévision
Charges à caractère général	011	536 216,00 €	Atténuations de charges	013	8 000,00 €
Charges de personnel	012	750 000,00 €	Produits services, domaine	70	14 000,00 €
Atténuation de produits	014	-	Impôts et taxes	73	-
Autres charges gestion courantes	65	32 000,00 €	Dotations et participations	74	1 121 894,00 €
			Autres produits gestion courantes	75	0,00 €
<b>Total dépenses gestion courante (a)</b>		<b>1 318 216,00 €</b>	<b>Total des recettes de gestion courantes (a)</b>		<b>1 143 894,0 €</b>
Charges financières (b)	66	0,00 €	Produits financiers (b)	76	
Charges exceptionnelles (b)	67	2 000,00 €	Produits exceptionnels (b)	77	-
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement a+b=c</b>		<b>1 320 216,00 €</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement a+b=c</b>		<b>1 143 894,00€</b>
Virement à la section d'investissement	23	0,00 €	Opérations ordre	042	29 360,00 €
Opérations ordre	042	115 001,88 €			
<b>Total dépenses ordre de fonctionnement (d)</b>		<b>115 001,88 €</b>	<b>Total recettes ordre de fonctionnement (d)</b>		<b>29 360,00 €</b>
Déficit reporté			Excédent reporté (e)	002	261 963,88 €
<b>Total (c+d)</b>		<b>1 435 217,88 €</b>	<b>Total (c+d+e)</b>		<b>1 435 217,88 €</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Chapitre	Prévision	Libellé	Chapitre	Prévision
Immobilisations incorporelles	20	202 000,00 €	Subventions d'investissement	13	58 000,00 €
Immobilisations corporelles	21	257 121,86 €			
Immobilisations en cours	23	30 000,00 €			
<b>Total dépenses équipement</b>		<b>489 121,86 €</b>	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>58 000,00 €</b>
Emprunts et dettes	16	- €	Dotations, fonds et réserve	10	8 000,00 €
Subventions d'investissement	13		Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	
<b>Total dépenses financières</b>		<b>- €</b>	<b>Total des recettes financières</b>		<b>8 000,00 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>489 121,86 €</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>66 000,00 €</b>
			Opérations ordre	040	115 001,88 €
Opérations ordre	040	29 360,00 €	Virement de la section de fonctionnement	021	0,00 €
<b>Total dépenses ordre d'investissement</b>		<b>29 360,00 €</b>	<b>Total recettes ordre d'investissement</b>		<b>115 001,88 €</b>
Déficit reporté			Excédent reporté	001	334 444,78 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent		104 764,80 €	Restes à réaliser de l'exercice précédent		107 800,00 €
<b>Total</b>		<b>623 246,66 €</b>	<b>Total</b>		<b>623 246,66 €</b>

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU les articles L 2311-1, L 2312-1, L.2313-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

VU la délibération n° 004/2026 du 26 janvier 2026 relative à la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025,

**CONSIDERANT** que le DOB a eu lieu lors de la précédente séance du Comité Syndical dans les délais requis,

**CONSIDERANT** la teneur de la note brève et synthétique retraçant les informations essentielles annexée au budget de l'exercice 2026,

**CONSIDERANT** que le budget primitif 2026 est voté :

- Avec reprise des résultats et des reports,
- Au niveau des chapitres pour la section d'investissement,
- Au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement,

**CONSIDERANT** qu'après explications et lecture du rapport, ce document s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses selon les montants suivants :

- Section de fonctionnement : 1 435 217,88 €
- Section d'investissement : 623 246,66 €

**Sur proposition du bureau,**

**LE COMITE SYNDICAL**

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** le budget primitif pour l'exercice 2026 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :
  - o Avec reprise des résultats et des reports,
  - o Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - o Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget primitif, pour l'exercice 2026, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

Budget primitif	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 435 217,88 €	1 435 217,88 €
Investissement	623 246,66 €	623 246,66 €

- **AUTORISE** le Président, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, à procéder à tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avèrerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel ;
- **AUTORISE** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte

Michel GROS

